

SERVICE DES EAUX : VOTRE FACTURE D'EAU ÉVOLUE AU 1ER JUILLET 2024 !

Les services publics d'eau et d'assainissement **sont financés essentiellement par des recettes issues de la tarification aux usagers.**

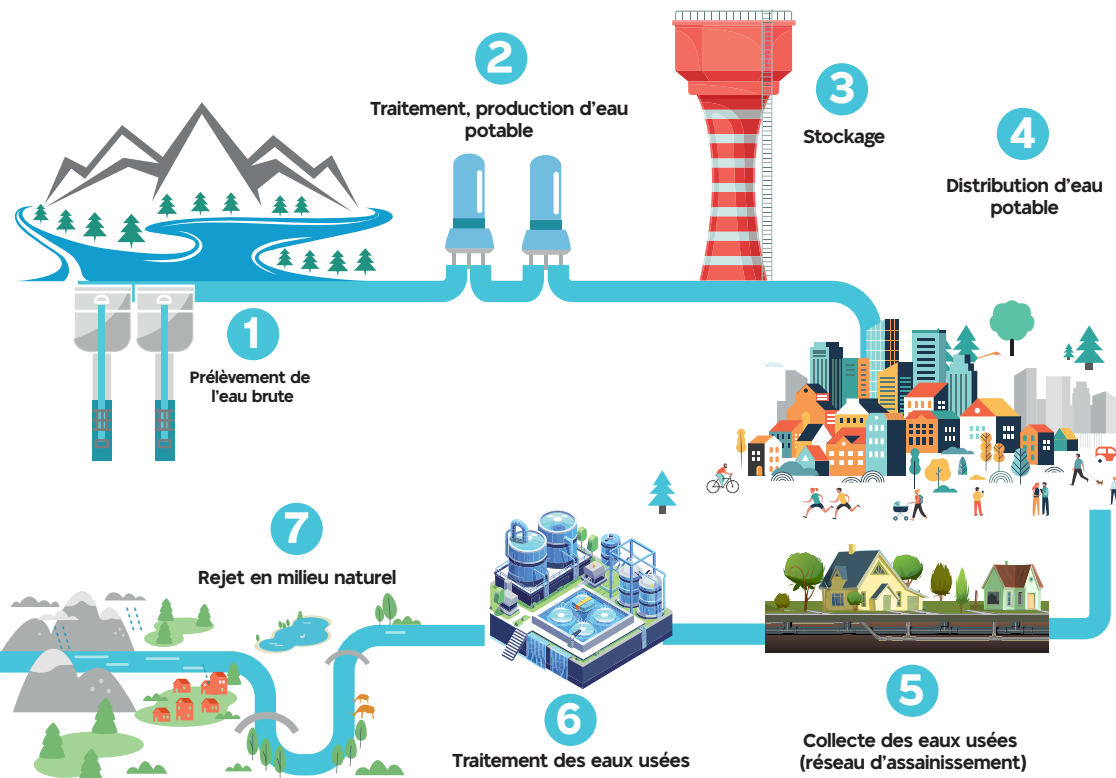
Ces recettes permettent à la collectivité de distribuer une eau de qualité, d'investir sur les ouvrages, préserver la ressource et l'environnement.

LES MOYENS HUMAINS

35

Professionnels de la collectivité et son exploitant qui œuvrent au quotidien au sein du service des eaux sur le territoire Rumilly Terre de Savoie.

LE CYCLE DE L'EAU



— QUELLE ÉVOLUTION POUR MA FACTURE EN 2024 ? —

EAU POTABLE

PART FIXE (annuel hors taxes) :

45.37€ → **45.37€**

PART VARIABLE (hors taxes/m3) :

1.59€ → **2.29€**

ASSAINISSEMENT

PART FIXE (annuel hors taxes) inchangée :

30.60€ → **30.60€**

PART VARIABLE (hors taxes/m3) :

2.60€ → **2.90€**

QUE FINANCE MA FACTURE D'EAU ?

Investissement moyen annuel de 8.5 M€ HT/an.

Elle concrétise le financement de projets structurants pour la collectivité comme la future station de traitement des eaux usées intercommunale à Rumilly, le renouvellement et le renforcement du patrimoine et des réseaux (réduction des pertes en eau), et vise à améliorer les systèmes de traitement en eau et en assainissement.

EAU POTABLE

48 Réservoirs

35 Captages et forages

528 Km de réseaux

ASSAINISSEMENT

18 Stations de traitement
des eaux usées

38 Postes de refoulement

211 Km de réseaux dont 94%
de réseaux séparatifs

L'eau du robinet est beaucoup moins chère que l'eau en bouteille,
moins impactante sur la production de déchets.

L'eau du robinet est le bien de consommation le plus contrôlé.

EAU DU ROBINET



0.10€
/LITRES
TTC

EAU EN BOUTEILLE



0.30€
/LITRES
TTC